



## L'ADALEC,

L'Association Nationale des Directeurs des Partenariats, est une association de loi 1901, fondée par des professionnels pour des professionnels, regroupant en France l'ensemble des métiers de Partenariats (Alliances et Ventes indirectes).

Créée en Novembre 2003, l'Association comprend aujourd'hui plus d'une centaine de membres (Directeurs de Partenariats et Ingénieurs d'Affaires Partenaires).

Les entreprises représentées sont issues en majorité des secteurs Informatiques et Télécoms (France Telecom, HP, Sun, IBM, Symantec, Logica, CEGID...) de par l'origine professionnelle des fondateurs, et s'étendent maintenant à d'autres secteurs d'activité tels que les Services, la Pharmacie, la Finance ou encore la Grande Consommation (CNP, Cofidis, EDF, Sanofi, Accor...)

L'ADALEC constitue, en France, l'organisme professionnel de référence pour les métiers de Partenariat. Son dynamisme depuis plus de 5 ans lui a apporté la notoriété requise pour devenir la représentante Française de l'ASAP, Association internationale présente dans de nombreux pays Anglo-saxons. L'ADALEC est également en relation avec des Associations connexes telles que l'ADETEM (Directeurs Marketing), la DCF (Directeurs Commerciaux) et le CMIT (Directeurs Marketing de l'IT)

*Association Nationale des Directeurs des Partenariats*

### Vous adhérez à l'ADALEC pour ?

- **Accéder** à un réseau unique en France afin d'échanger sur les bonnes pratiques du partenariat (Ventes indirectes, Alliances, R&D, Battering...),
- **Renforcer** votre réseau, développer et optimiser une stratégie de partenariat,
- **Partager** votre expérience du partenariat dans un secteur d'activité avec des membres d'autres secteurs,
- **Avoir un accès aux Best Practices** des partenariats à l'international,

- **Etudier** des cas pratiques et participer activement à la rédaction de Livres Blancs,
- **Participer** à la reconnaissance des métiers du partenariat,
- **Connaître** et appliquer la déontologie de la profession,
- **S'assurer** de la prise en compte des intérêts de votre métier
- **Développer** votre visibilité auprès des membres et dans votre entreprise

## L'ADALEC a pour objectifs :

- de faire connaître et reconnaître la profession de Directeur des Partenariats et les métiers liés au partenariat, auprès des Directions Générales, des DRH, de la presse, des cabinets de recrutement et instances officielles (telles que l'APEC),
- d'aider les Directeurs de Partenariats et leurs équipes à développer leurs savoir-faire par l'échange de bonnes pratiques, lors d'Ateliers d'idées, de Colloques, de soirées VIP, de Livres Blancs, ou encore d'Happy Hours,
- d'établir une éthique de la profession avec l'établissement d'une Charte
- de créer des Commissions par secteur d'activité pour mettre en avant les Best Practices du partenariat adaptées à chaque secteur.

## Comment adhérer à l'ADALEC ?

- Connectez-vous sur le site [www.adalec.com](http://www.adalec.com) et remplissez la fiche demande d'adhésion
  - Contactez nous directement : Laurence Dugué, Présidente de l'ADALEC  
[laurence.dugue@adalec.com](mailto:laurence.dugue@adalec.com)
- Association Nationale des Directeurs des Partenariats*
- o Adhésion individuelle : 120€ / an
  - o Adhésion société pour 5 adhérents : 1000€ / an



[ADALEC Association Loi 1901 déclarée sous le n°28027309 le 18 12 2003 en Préfecture de Nanterre-92](#)